

Liste des questions/réponses liée à la consultation suivante

Type de procédure :

Appel d'Offres Ouvert - Accord-cadre

Intitulé de la consultation :

Prestations de conseil, conception, gestion de projet, réalisation de supports d...

Référence de la consultation :

CONS-16-56167

Type de marché :

Services

>

Date de l'édition : 9 juin 2016 - 15h32 (heure de Paris)

Historique des questions/réponses

Le : 9 juin 2016 - 15h31 (heure de Paris)

Posée par : GRAFITI

Question : Bonjour, Je vous contacte au sujet de l'accord cadre cité en objet. Nous avons pris connaissance de l'avis rectificatif publié le 01/06/2016 sur www.boamp.fr. Il est noté cette information : VII.2) Autres informations complémentaires : Modification des bordereaux des prix Cependant, je ne vois pas de nouveaux bordereaux des prix à télécharger. Pouvez-vous m'indiquer où les trouver ? Aussi, dans le RC il est indiqué : Le dossier de consultation comprend les pièces suivantes : - Le présent règlement de la consultation (RC) ; - L'acte d'engagement et son annexe le cadre de réponse financier ; - Le cahier des clauses administratives (CCA) ; - Le cahier des clauses techniques particulières (CCT), Or, le dossier de consultation « dce-v1.zip » que nous avons téléchargé sur <https://marches.boamp.fr>, ne contient pas l'acte d'engagement. Pouvez-vous nous le fournir ? Cordialement

Statut

:

Publiée

Le : 9 juin 2016 - 15h32 (heure de Paris)

Réponse : Bonjour, Un nouveau DCE a été mis en ligne avec les annexes comprenant les bordereaux des prix, ils sont mis à votre disposition à l'adresse suivante : <https://www.boamp.fr/demat/consultation/CONS-16-56167> ou via le site du FPSPP . Pour tous les bordereaux des prix, l'unité d'œuvre est désormais un taux journalier moyen plafond. Ce qui effectivement était déjà le cas pour certains lots. Le contenu des prestations quant à lui reste inchangé. Vous trouverez ci-joint l'acte d'engagement. Cordialement,

Fichier joint à la réponse : 112018.resp-acte d'engagement_attri1-2016.doc

Le : 9 juin 2016 - 14h50 (heure de Paris)

Posée par : DAJM

Question : Concernant la note méthodologique, quelles informations souhaitez-vous pour : • Le degré d'expérience : Est-ce le nombre d'années d'expérience à tel poste ? • Le taux de charge sur la prestation des profils proposés. En vous remerciant, Je reste à votre disposition pour échanger sur le sujet. Cordialement,

Statut

:

Publiée

Le : 9 juin 2016 - 14h51 (heure de Paris)

Réponse : Bonjour Madame, Le degré d'expérience peut porter sur l'expertise technique et le nombre d'années d'expérience. S'agissant de la répartition de la charge pour chaque prestation, il

peut s'agir effectivement du taux de charge mais en veillant bien à définir dans la mesure du possible le rôle de chacun. Cordialement,

Le : 9 juin 2016 - 14h40 (heure de Paris)

Posée par : Editions stratégiques

Question : Merci pour votre retour. En effet, ce qui change sur les bordereaux : Lots 3 - 5 et 8 Prix unitaire HT (€) Total deviennent : Taux Journalier Moyen HT (€) Total Pour le lot 6 (Production et réalisation tournage montage vidéo), 10 000 à 20 000 € : il n'y a aucun endroit où vous parlez de budget... pouvez vous m'indiquer où cela se trouve? Et juste pour confirmation, nous ne vous repassons que les fichiers prix qui ont changés dans leur intitulé. Pouvons nous vous les passer par mail directement? Merci pour votre retour.

Statut
:
Publiée

Le : 9 juin 2016 - 14h40 (heure de Paris)

Réponse : Bonjour Madame, S'agissant du lot 6, l'information se trouve dans l'avis initial publié sur le site du BOAMP et TED. Vous pouvez renvoyer uniquement les bordereaux des prix rectificatifs. Toutefois, conformément à la réglementation en vigueur l'envoi ne peut se faire par mail, il doit se faire par envoi postal ou porteur. Cordialement,

Le : 9 juin 2016 - 14h33 (heure de Paris)

Posée par : OXGN

Question : je me permets de revenir vers vous concernant les AO en cours. J'ai constaté sur le site que vous aviez remis un document rectificatif DC2 contenant un nouveau bordereau de prix. Cependant et sauf erreur de ma part bien entendu, je vous prie de m'en excuser si c'est le cas, la seule modification que nous avons pu constater est l'explication de l'acronyme TJM (taux journalier moyen). Du coup nous avons toujours la question précédente en suspens qui est que ces actions requiert l'usage de plusieurs postes à des niveaux différents de rémunération. Doit-on faire un détail des postes avec leurs coûts respectifs ou doit-on faire un total pour la réalisation d'une opération ramenée à un coût journalier (le montant total divisé par le nombre de jours estimés). Sinon, nous pouvons également faire les deux. Le cas échéant, nous serions obligés d'ajouter une colonne supplémentaire aux divers bordereaux de prix. Est-ce que cela pose problème ?

Statut
:
Publiée

Le : 9 juin 2016 - 14h40 (heure de Paris)

Réponse : La modification porte effectivement que sur les bordereaux des prix. Nous avons désormais pour tous les bordereaux la même unité d'œuvre qui est un taux journalier moyen (TJM) plafond. Nous préférons un TJM unique afin de nous permettre de comparer les prix. Afin de définir ce taux journalier moyen plafond, vous pouvez le calculer de différente façon, par exemple en faisant une moyenne des rémunérations des différents profils d'intervenant ou encore en calculant un taux journalier moyen en fonction du taux de charge de chaque profil (exemple : 5% d'Associé, 30% de responsable de mission, 65% de consultant). Vous pouvez également comme vous le mentionnez faire un total pour la réalisation d'une opération ramenée à un coût journalier. Bien cordialement,

Le : 3 juin 2016 - 17h04 (heure de Paris)

Posée par : KAZOAR

Question : Bonjour, nous avons pris connaissance du rectificatif mais le bordereau de prix reste inchangé, merci pour votre retour, bien cordialement

Statut
:
Publiée

Le : 9 juin 2016 - 14h40 (heure de Paris)

Réponse : Bonjour, Pour tous les bordereaux des prix, l'unité d'œuvre est désormais un taux journalier moyen plafond. Ce qui effectivement était déjà le cas pour certains lots. Le contenu des prestations reste inchangé. Cordialement,

Le : 27 mai 2016 - 18h33 (heure de Paris)

Posée par : Instinct Créatif communication

Question : Lot 4 concernant la réalisation d'un site web disposez-vous du nombre de

Statut

pages comme indication afin de pouvoir calculer précisément le prix de cette prestation ?
Lot 4 disposez-vous d'un cahier des charges plus précis ? Comprenez que les prix sont difficiles à chiffrer sans précisions. Pouvons-nous donner une fourchette de prix du plus bas au plus haut? Lot 4 souhaitez vous un CMS bien précis ?

:
Publiée

Le : 9 juin 2016 - 14h40 (heure de Paris)

Réponse : Bonjour, S'agissant d'un accord-cadre sur la base duquel seront passés des marchés subséquents sur des besoins spécifiques non définis techniquement à ce jour, nous ne pouvons vous donner plus de détails. Néanmoins, afin de préciser les différentes questions, nous allons modifier les bordereaux de prix. La publication du marché va donc être prolongée et un avis rectificatif va donc être publiée en ce sens. Nous vous tiendrons informé de la mise en ligne de l'avis rectificatif et des documents. Cordialement,

Le : 27 mai 2016 - 18h16 (heure de Paris)
Posée par : Instinct Créatif communication

Question : QUESTION 1 : Lot 5 dans le bordereau de prix vous demandez le prix de l'impression de supports visuels et de supports de communication institutionnelle. Pour vous donner un prix il nous faut le format du document le nombre d'exemplaires, de pages et son grammage. Pouvez-vous nous donner ces informations ?

Statut :
Publiée

Le : 9 juin 2016 - 14h40 (heure de Paris)

Réponse : Afin de préciser les différentes questions, nous allons modifier les bordereaux de prix. La publication du marché va donc être prolongée et un avis rectificatif va donc être publiée en ce sens. Nous vous tiendrons informé de la mise en ligne de l'avis rectificatif et des documents. Cordialement,

Le : 27 mai 2016 - 18h06 (heure de Paris)
Posée par : TIMGRID

Question : Dans le bordereau de prix du lot 2 « Conseil en stratégie digitale », l'item « - Identifier les journalistes cibles avec qui construire des relations privilégiées pour qu'ils médiatisent les différents dossiers du FPSP » nous semblerait logiquement relever du Lot 7 « Relation Publique, Relation presse ». Est-ce une coquille ? Devons nous budgéter cet item au sein du lot 2 ?

Statut :
Publiée

Le : 9 juin 2016 - 14h40 (heure de Paris)

Réponse : Il ne s'agit pas d'une erreur. Il s'agit uniquement d'identifier les journalistes cibles. Il faut donc budgétiser dans le lot 2. Ayant reçu plusieurs questions sur le cadre financier, je vous informe que nous allons préciser les bordereaux de prix et qu'un avis rectificatif sera publié à cet effet. Le délai de publication sera bien entendu prorogé. Nous vous en informerons dès mise en ligne. Cordialement,

Le : 25 mai 2016 - 17h17 (heure de Paris)
Posée par : GRAFITI PROSPECTIVE

Question : Bonjour, Il est indiqué dans le RC que le dossier de consultation comprend les pièces suivantes : - Le présent règlement de la consultation (RC) ; - L'acte d'engagement et son annexe le cadre de réponse financier ; - Le cahier des clauses administratives (CCA) ; - Le cahier des clauses techniques particulières (CCT), Or, le dossier de consultation « dce-v1.zip » ne contient pas l'acte d'engagement. Pouvez-vous nous le fournir via la plateforme ?

Statut :
Publiée

Le : 9 juin 2016 - 14h40 (heure de Paris)

Réponse : Bonjour, Vous trouverez ci-joint le document. Néanmoins il n'est pas obligatoire au stade de l'analyse des offres mais une fois les candidats sélectionnés. Cordialement,

Fichier joint à la réponse : 111963.resp-acte d'engagement_attri1-2016.doc

Le : 23 mai 2016 - 10h23 (heure de Paris)

Posée par : Netside

Question : Bonjour, après avoir téléchargé le dossier de consultation, nous avons quelques questions : 1- L'acte d'engagement ne fait pas parti du dossier de consultation téléchargé via le lien précisé dans le règlement de la consultation. Pourriez-vous remettre le lien vers ce document dans votre réponse? 2- Dans le document bordereaux de prix, pourriez-vous préciser le niveau de détail attendu dans la décomposition du prix unitaire HT? Est ce qu'il s'agit bien des coûts jour des profils susceptible d'être alloués qui sont attendus? Merci par avance.

Statut
:
Publiée

Le : 9 juin 2016 - 14h40 (heure de Paris)

Réponse : Bonjour, Vous trouverez ci-joint l'acte d'engagement qui est non obligatoire au stade e l'analyse des offres. S'agissant de votre question, merci de préciser l'annexe concerné. Enfin, nous vous informons que le cadre financier va être précisé. Un avis rectificatif va donc être publié afin de laisser un délai supplémentaire de réponse. Nous vous en informerons. Cordialement,

Fichier joint à la réponse : 111946.resp-acte d'engagement_attri1-2016.doc